

PRisonniers Sans Frontières

PRisonniers Sans Frontières
13 rue des Amiraux 75018 Paris
Tél. +33 (0)1 40 38 24 30
Courriel : prsf@prsf.org
Site : www.prsf.fr



Cher Lecteur,

Une relation vous parle de PRSF et vous a remis ce document.

PRisonniers Sans Frontières est une organisation de solidarité internationale laïque et sans but lucratif, présente en Afrique francophone depuis 1995.

Elle regroupe des hommes et des femmes bénévoles qui désirent :

- apporter un soutien moral et matériel à tous les détenus, de toutes nationalités, ethnies et confessions,
- améliorer les conditions de vie en prison, tout particulièrement pour les femmes et les mineurs,
- faire progresser la démocratie grâce à la présence de la société civile au sein du monde carcéral.

Trois fois par an, PRSF diffuse à ses donateurs et amis une Lettre pour rendre compte des activités de plus de 400 visiteurs bénévoles qui visitent semaine après semaine 83 prisons dans 7 pays de l'Afrique de l'Ouest, soit plus de 30 000 détenus. Le site www.prsf.fr vous détaillera le travail réalisé dans chaque pays.

Pour se procurer des semences et des outils en vue de créer et entretenir un jardin maraîcher tenu par les détenus, pour acheter de quoi préparer un repas amélioré, pour apporter le savon et l'eau de javel indispensable à une hygiène de base... ces visiteurs bénévoles ont besoin de votre soutien.

Aussi je vous invite à faire un don au moyen du bulletin de la page 4.

Merci de votre solidarité.

Michel Benoist,
Président de PRSF
m.benoist@prsf.org
www.prsf.fr



Pourquoi PRSF a besoin de vos dons !

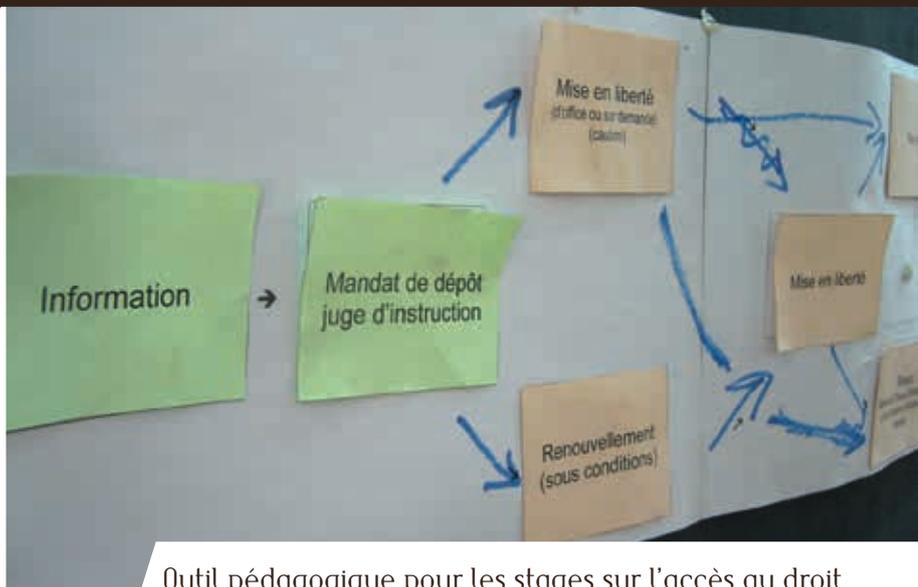
Consultez le message sur <http://prsf.fr/index.php/agir-avec-nous/faire-un-don>

PAROLE D'UN DÉTENU ADRESSÉE À PRSF :

« Tous les bienfaits qu'apportent vos actions au niveau de la prison, moi, je peux vous les dire et en parler parce que je les vois. Votre association nous apporte beaucoup. Même ceux qui sont malades, quand ils entendent que vous êtes là, ils ont le courage de se lever pour venir vous parler. »

> L'ACCÈS AU DROIT

Les détenus dans les prisons africaines se sentent totalement dépassés et démunis face à la procédure qui les concerne. L'instruction des affaires est souvent longue et les personnes mises en cause se trouvent en détention préventive (provisoire) durant de nombreux mois sans rencontrer un magistrat, parfois même pour une durée supérieure au maximum de la peine encourue. Pour la plupart d'entre eux, le système judiciaire leur est totalement étranger et les aides dont ils disposent afin de comprendre leur affaire et savoir quand ils seront jugés sont insuffisantes, voire inexistantes. Les avocats ne sont présents que dans les capitales ou les grandes villes et leurs honoraires bien trop élevés pour les ressources de la plupart des détenus et de leurs familles. Face à ce constat, PRSF a déjà organisé dans presque tous les pays des formations et des séminaires destinés aux membres des équipes-terrain et aux bénévoles en provenance de diverses structures associatives. Sont abordés au cours de ces journées les enjeux du procès équitable et les grands principes que recouvre la notion de droits humains. Ces formations permettent de rassembler et de faire échanger à la fois des représentants de la société civile et des professionnels du droit. Elles permettent aux visiteurs de prisons de mieux saisir les réalités que leur exposent les détenus.



Outil pédagogique pour les stages sur l'accès au droit

Michel Doumenq, magistrat honoraire et responsable-pays Burkina-Faso



Activité d'alphabétisation dans une prison africaine

> LA RÉINSERTION

A l'intérieur de la prison, la plupart des détenus sont analphabètes, ne possèdent aucune formation professionnelle, et vivent dans la plus totale oisiveté. Beaucoup le déplorent, mais faute de moyens, très peu d'activités sont proposées par l'Administration pénitentiaire (AP). Pour aider les détenus à reprendre leur place dans la société, PRSF coopère avec l'AP pour assurer des cours d'alphabétisation, créer des bibliothèques, développer des activités culturelles, de musique, de danse, de théâtre, d'arts plastiques, parfois de cinéma. Quand les locaux le permettent, elle assure le maintien d'une condition physique par des activités sportives. Des financements sont recherchés pour continuer à créer et à animer des ateliers (couture, fabrication de sandales, de bijoux, vannerie, voire de tôlerie et soudage, etc...). Les détenus ou les bénévoles PRSF possédant des compétences utiles les enseignent directement à des détenus ne possédant pas ces savoirs. Lorsque les finance-

ments le permettent, PRSF construit des locaux pour l'accueil des familles dans les prisons. Par ailleurs la construction d'un lieu de vie à l'intérieur de l'enceinte carcérale pour les mamans et leurs enfants permet d'éviter la promiscuité et favorise l'éveil psychomoteur des jeunes enfants. Lutter contre la spirale de l'exclusion passe aussi par un maintien ou un rétablissement des liens familiaux. Les bénévoles vont à la rencontre des familles des détenus pour qu'ils reprennent contact avec leurs proches incarcérés.

Jean Le Gac, Directeur du Travail honoraire et trésorier de PRSF

> L'ALIMENTATION ET LES JARDINS MARAÎCHERS

Dans les pays où intervient PRSF, la ration alimentaire fournie aux détenus se limite le plus souvent à une ou deux boules de céréales ou de tubercules par jour, et ceux-ci se plaignent régulièrement de la faim. Les carences quantitatives et qualitatives des détenus multiplient les risques de maladie. Ponctuellement, les bénévoles PRSF leur remettent des compléments alimentaires. Cependant, le principal apport de l'association réside dans les jardins maraîchers qu'elle aide à mettre en place dans ou aux abords des prisons. La production du jardin complète les apports nutritifs des repas habituels. Une partie est vendue à l'extérieur pour assurer le renouvellement des intrants. Cette activité permet également aux détenus d'acquérir des compétences qui augmentent leurs chances de réinsertion. Dès qu'un jardin est aménagé et lorsque cela est possible, un comité de gestion tripartite (personnel pénitentiaire, bénévoles PRSF et détenus) est mis en place pour veiller à la répartition de la production. Cette structure favorise par ailleurs le dialogue entre ces différents acteurs. Afin de dupliquer ces réalisations dans les prisons non encore équipées, des financements sont recherchés pour amener l'eau au jardin (forage et pompe), protéger le jardin (clôture) et mettre le matériel agricole (pelles, pioches, arrosoirs, tuyaux, etc.) à disposition des détenus.

Patrice Mollie, ancien Secrétaire Général de l'AFD, et actuel Secrétaire Général de PRSF

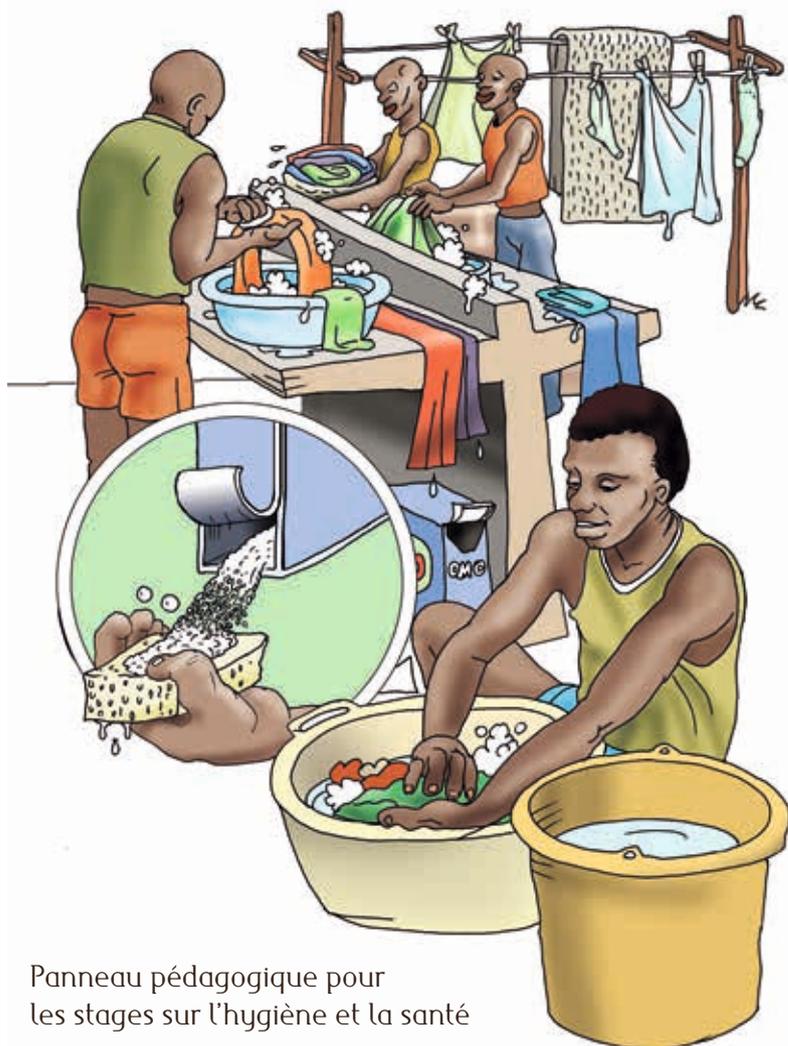


Détenus dans le jardin maraîcher de Toumodi en Côte d'Ivoire

> L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ

Dans la quasi-totalité des prisons, la vétusté des locaux, l'insuffisance criante des infrastructures d'hygiène (douches, WC, etc.) et d'assainissement, la quasi-inexistence des moyens médicaux (locaux, personnel, matériel médical, médicaments...) et l'insuffisance des procédures d'entretien contribuent à rendre dramatique la situation sanitaire. La surpopulation, la promiscuité et l'absence de visite médicale systématique favorisent toutes les contagions. Les dermatoses (gale), les problèmes digestifs, le paludisme et la malnutrition affaiblissent les détenus de façon régulière et préoccupante. Les prisons sont des lieux où se développent des épidémies inquiétantes (tuberculose, infection VIH ...). Grâce à vos dons, PRSF pourra continuer à réaliser des actions simples mais susceptibles d'avoir un effet appréciable sur la santé des personnes incarcérées. Les interventions de PRSF visent d'une part à améliorer les conditions d'hygiène dans les prisons par la formation du personnel, des visiteurs PRSF, des personnes détenues et l'apport de matériel et de consommables indispensables au maintien de l'hygiène. D'autre part les visiteurs bénévoles tentent d'identifier les problèmes de santé les plus graves et/ou les plus répandus, et d'en informer les autorités locales pour y apporter des solutions, éventuellement avec le soutien d'organisations de solidarité internationale plus compétentes, particulièrement dans le domaine des soins.

Isabelle Roustang, médecin et responsable de la commission hygiène et santé de PRSF



Panneau pédagogique pour les stages sur l'hygiène et la santé



PRisonniers Sans Frontières
13 rue des Amiraux
75018 PARIS

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Oui, j'adhère à l'association

PRISONNIERS SANS FRONTIERES

et lui apporte le soutien financier suivant :

SOUTIEN PONCTUEL

20 € 50 € 75 € 100 € 150 € €

Je joins un chèque bancaire à l'ordre de PRSF.

SOUTIEN RECURRENT PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

A partir du (date), j'autorise PRSF à prélever sur mon compte :

[les prélèvements sont effectués aux alentours du 20 de chaque mois ou trimestre]

chaque mois : 20 € 30 € 50 € €

ou chaque trimestre : 60 € 90 € 150 € €

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA (à compléter)

A retourner à PRSF accompagné d'un RIB comportant votre BIC/IBAN

TITULAIRE DU COMPTE

.....

COORDONNEES DU COMPTE

IBAN

(numéro d'identification international du compte bancaire)

BIC

(code international d'identification de votre banque)

LE .../.../..... **A (lieu)**..... **SIGNATURE**.....

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA (ICS)

FR80ZZZ425176

ASSOCIATION BENEFICIAIRE

PRISONNIERS SANS FRONTIERES

REFERENCE UNIQUE DE MANDAT (RUM)

.....
[A remplir par PRSF. Votre RUM vous sera communiquée par courrier]

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) PRisonniers Sans Frontières à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de PRisonniers Sans Frontières.

66% de votre don à PRSF est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, **un don de 100 € ne vous coûte que 34 € après déduction fiscale**, un don de 50 € ne vous coûte que 17 €. Vous recevrez un reçu fiscal annuel (courant février de l'année suivante).

Les données recueillies vous concernant sont strictement réservées à l'usage exclusif de PRSF. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant ou les modifier en écrivant à PRSF.



PRSF EN AFRIQUE, C'EST...

BÉNIN

47 visiteurs bénévoles
6.500 détenus
dans 10 prisons visitées

BURKINA-FASO

19 visiteurs bénévoles
2.100 détenus
dans 3 prisons visitées

CÔTE D'IVOIRE

147 visiteurs bénévoles
10.300 détenus
dans 22 prisons visitées

GUINÉE

31 visiteurs bénévoles
600 détenus
dans 7 prisons visitées

MALI

50 visiteurs bénévoles
3.200 détenus
dans 13 prisons visitées

NIGER

80 visiteurs bénévoles
4.600 détenus
dans 16 prisons visitées

TOGO

57 visiteurs bénévoles
4.100 détenus
dans 12 prisons visitées

TOTAL

431 visiteurs bénévoles
31.400 détenus
dans 83 prisons visitées